



RÈGLEMENTATION DU CONCOURS JONGLERIE AVEC BALLON (FREESTYLE BALL)

Table des matières

1.	Règles spécifiques du concours Jonglerie avec ballon (freestyle ball)	3
2.	Déroulement du concours Jonglerie avec ballon (freestyle ball).....	3
3.	Organisation.....	4
4.	Obligations des artistes	4
5.	Conditions matérielles et techniques.....	5
6.	Obligations, critères et grille d'évaluation du Jury international.....	5
7.	Ateliers – Animations.....	6

Ce document a pour objectif d'informer les États et gouvernements et les artistes sur la réglementation spécifique du concours Jonglerie avec ballon. Pour toute autre information concernant le concours dans son ensemble, il faut consulter la réglementation générale des concours culturels.

La discipline Jonglerie avec ballon fait partie officiellement des concours culturels des X^{es} Jeux de la Francophonie.

Remarque : L'utilisation du masculin dans le présent document a pour seul but d'alléger le texte et s'applique sans discrimination de genre.

1. Règles spécifiques du concours Jonglerie avec ballon (freestyle ball)

Le concours Jonglerie avec ballon rassemble 20 équipes de jongleurs sélectionnés (hommes ou femmes) maximum. 1 équipe participante par Etat ou gouvernement :

- Les équipes doivent être composées au minimum de 5 jongleurs (freestylers) ;
- Les disciplines autorisées sont le freestyle foot ou le freestyle basket.

Important :

- Les artistes du cirque seront pénalisés car ils sont hors sujet.

Constitution du dossier technique de l'équipe à joindre au dossier d'inscription :

Dossier étoffé et cohérent, illustrant son parcours artistique et sa démarche et composé de :

- 1 biographie de l'équipe
- 1 vidéo de la performance de l'équipe

Multimédia vidéo Formats acceptés : mp4, flv ou URL du fichier Poids : 64 Mo maximum Durée : 3 mn maximum

- 1 Multimédia photo : portrait du groupe Formats acceptés : jpg, jpeg, pdf Taille minimum d'impression : 10 x 7 cm Poids : 15 Mo maximum
- Des extraits d'articles de presse, publications (si possible)

Pour le dossier d'inscription de l'artiste se conformer à la réglementation générale.

2. Déroulement du concours Jonglerie avec ballon (freestyle ball)

Concours culturel et sélection finale :

Une réunion technique se tiendra avant le début du concours (date précisée dans le manuel technique), sous la responsabilité du Président du jury du concours Jonglerie avec ballon en présence :

- du responsable de la commission culture du Comité national des Jeux de la Francophonie (CNJF) ;
- des membres du jury ;
- des artistes accompagnés de 2 personnes maximum de leur délégation.

Proposition : Sélection de l'équipe nationale : Organiser un événement spécifique pour la sélection de l'équipe nationale. Cet événement préliminaire pourrait non seulement servir de plateforme de sélection mais aussi de promotion pour les Jeux eux-mêmes.

Durée du concours : 3 jours

Le concours se déroule sous la forme d'un tournoi en deux parties : une première partie qualificative où les groupes se présenteront seuls sur scène et une deuxième partie sous forme de défi (ou « battle »).

a. 1^{re} partie : phase qualificative

Chaque individu ou groupe se présente devant le jury et le public et fera une démonstration, ou chorégraphie, sur scène (8 minutes maximum) avec sa propre musique (à remettre sur support disque préalablement).

- Durant le temps de sa prestation, il est noté par un jury selon les critères mentionnés ci-dessous.
- Les huit (8) meilleures équipes seront qualifiées pour la deuxième partie du concours.

b. 2^e partie : le défi ou « battle »

- La deuxième partie du concours se déroule sous la forme de défi (« battle » en anglais). Un défi oppose deux équipes, face à face, qui s'affrontent sous forme de « question-réponse » dans un temps imparti.
- Le défi (ou « battle ») sera organisé pour les 8 équipes restantes dans l'ordre décroissant des points (1er contre 8e ; 2e contre 7e ; etc.).
- Les quarts de finale dureront 8 minutes, les demi-finales 10 minutes et la finale 12 minutes.
- À la fin de chaque défi (ou « battle »), l'animateur demande aux juges de voter (avec un drapeau ou à main levée) pour l'équipe gagnante.
- L'équipe vainqueur de la finale gagne le concours et remporte la médaille d'or ;
- L'équipe demi-finaliste remporte la médaille d'argent ; une petite finale permettra de désigner l'équipe qui remportera la médaille de bronze.

3. Organisation

Le CNJF organise et assure la tenue opérationnelle du concours : mise à disposition des lieux et du personnel nécessaire, communication et respect des plannings, liaison entre les organisateurs, les participants, le jury. Un référent pour le concours Jonglerie avec ballon sera disponible pendant toute la durée du concours et à même de répondre à toute question ou sollicitation.

Un Manuel technique Jonglerie avec ballon est publié deux (2) mois avant les Jeux par le Responsable du concours (cf. règlementation générale).

Le concours est sous la responsabilité technique d'un Président du jury désigné par le Comité international des Jeux de la Francophonie (CIJF), en concertation avec la Direction de la langue française dans la diversité des cultures (DLC) de l'OIF.

4. Obligations des artistes

Les artistes sont tenus de prendre connaissance de la réglementation en vigueur et de s'y conformer dès le dépôt de leur candidature.

Ils veillent à adopter en toutes circonstances un comportement courtois et respectueux envers eux-mêmes et envers les autres.

Tous les artistes sélectionnés s'engagent à être présents du début à la fin du concours Jonglerie avec ballon. Les participants peuvent quitter le pays hôte après la finale, sans obligation de rester jusqu'à la fin des Jeux. Les participants qui choisiront de rester prendront part au défilé lors de la cérémonie de clôture.

Les artistes doivent se conformer au planning qui leur aura été remis ; ils devront notamment respecter scrupuleusement le temps imparti pour leur prestation.

Chaque artiste est tenu de porter un maillot distinctif représentant son équipe.

Les artistes doivent être ponctuels et disponibles pour des répétitions, des entraînements, des interviews et du contenu vidéo.

En dehors de leur temps de passage sur scène, les jongleurs doivent se rendre disponibles pour toute activité en lien avec les Jeux (participation à des rencontres, des ateliers, des interviews...).

5. Conditions matérielles et techniques

Un cahier des charges détaillant les exigences techniques du concours Jonglerie avec ballon est remis au pays hôte, qui doit s'y conformer afin d'assurer aux concurrents les meilleures conditions possibles.

Les artistes auront préalablement envoyé leur fiche technique allégée au CNJF et accepteront, dans la mesure du possible, les aménagements/modifications demandées, lorsque celles-ci n'impactent pas la qualité artistique de leur prestation (partage de backline avec d'autres groupes par exemple).

Il est prévu un lieu public de qualité, bien situé dans la ville et rassemblant les conditions suivantes :

- 1 espace scénique de 120 m2 (fermé ou couvert du vent) ;
- Matériel de sonorisation adapté ;
- Fiche technique communiquée par le CNJF ;
- Une salle de répétition (2 à 3 heures par jour par groupe ou concurrent) jusqu'au jour du concours ;
- Pour l'atelier, 1 espace de qualité, spacieux, aéré, bien équipé.

Important : la scène où se déroule le concours est équipée et en ordre de marche pour une répétition générale de la même durée pour tous les concurrents.

6. Obligations, critères et grille d'évaluation du Jury international

Le jury international s'engage à être présent pendant toute la durée du concours. Les membres du jury doivent connaître et faire respecter la réglementation des concours culturels et celle spécifique à leur discipline.

Le jury établit un compte rendu détaillé du déroulement de chaque délibération et du classement final.

Important :

Aucun membre du jury ne devra avoir fait partie d'une équipe participant à la compétition afin d'éviter les conflits d'intérêts.

Pour les pré-sélections, ils devront noter chaque critère sur 10.

Les juges établiront un classement et choisiront selon les meilleures notes, les 8 meilleures équipes qui participeront aux battles.

Pour les battles, les juges observeront chaque round et attribueront des points à l'équipe qui a réalisé la meilleure performance.

À la fin, l'équipe ayant marqué le plus de points remporte le battle.

Les battles durent 8 minutes, sauf la finale qui dure 10 minutes.

En cas d'égalité entre deux équipes, il y aura un extra round où les meilleurs jongleurs (freestylers) de chaque équipe s'affronteront. Celui qui réalise la meilleure performance fait remporter la victoire à son équipe.

Voir la grille d'évaluation « type » ci-après :

GRILLE D'EVALUATION

DISCIPLINE : CHANSON

NOM DE L'ARTISTE/GROUPE :

ETAT OU GOUVERNEMENT :

CRITERES	TRES ABOUTIE (20/25 pts)	ABOUTIE (15/20 pts)	MOYENNEMENT ABOUTIE (10/15 pts)	PEU ABOUTIE (0-10 pts)
Interprétation	0	0	0	0
Composition musicale	0	0	0	0
Présence scénique	0	0	0	0
Textes	0	0	0	0
TOTAL	0	0	0	0
Total des points : 0/100	0	0	0	0

7. Ateliers – Animations

Le CNJF peut profiter de la venue d'artistes du monde entier pour organiser des rencontres, des ateliers... à destination du public d'Erevan et/ou dans le cadre d'institutions culturelles présentes à Erevan.

Exemples : football de rue à 3 contre 3 destiné aux enfants, cours et démonstration de « style libre » pendant les Jeux, répétitions publiques, atelier/spectacle, conférences, démonstrations.

Durée de l'atelier : 1 jour atelier

Animation : 1 jour

COMITÉ INTERNATIONAL DES JEUX DE LA FRANCOPHONIE (CIJF)
ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE (OIF)

19-21, avenue Bosquet - 75007 Paris (France)
Téléphone : +33 (0)1 44 37 33 56 cijf@francophonie.org
www.jeux.francophonie.org

